CA Mont de Marsan Agglomération : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 58 157 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CA Mont de Marsan Agglomération affichait un encours de dette de 62,4 M€, soit 1 074 € par habitant, une épargne brute égale à 12,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 7,8 ans.

Dette par habitant
1 074 €
62,4 M€ au total

Capacité de désendettement
7,8 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
12,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
933 € / hab.
54,2 M€ au total

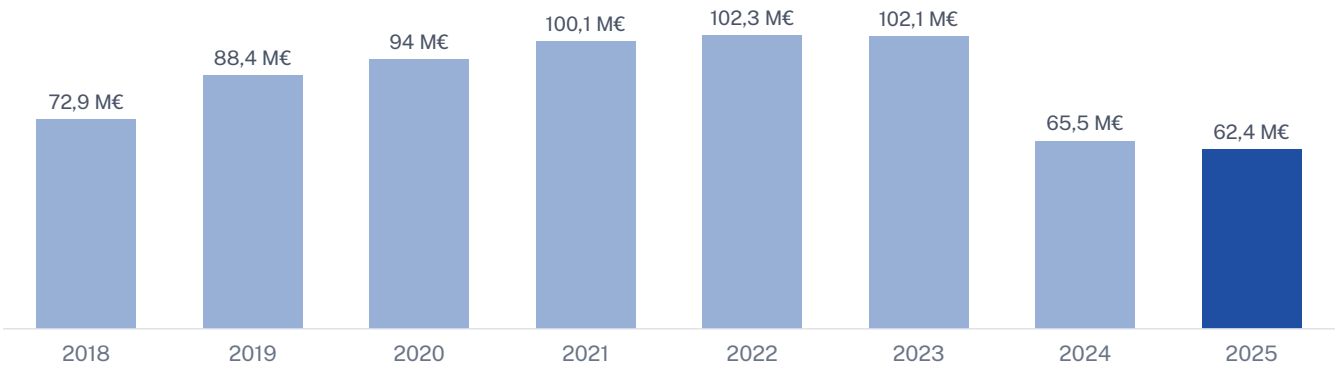
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	933 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	48,9 %	456 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	12,8 %	137 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	1 074 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	92 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	337 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 72,9 M€ en 2018 à 62,4 M€ en 2025 (-14,4 %). Valeur la plus haute : 102,3 M€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	72,9 M€	12,5 %	14,2 ans	5,1 M€
2019	88,4 M€	14,2 %	12,4 ans	11,9 M€
2020	94 M€	13 %	14,5 ans	13,6 M€
2021	100,1 M€	17,9 %	10,7 ans	21,3 M€
2022	102,3 M€	20,1 %	8,6 ans	11,1 M€
2023	102,1 M€	16 %	10,8 ans	8,6 M€
2024	65,5 M€	12,2 %	8,5 ans	8,7 M€
2025	62,4 M€	12,8 %	7,8 ans	5,3 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Mont de Marsan Agglomération
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3,2 M€ pour 21 projets
Part du coût des projets payée par l'État	21,7 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Aménagement Nord Ouest SABRES	696 600 €
2025	DSIL	Extension rehabilitation groupe scolaire Frederic Mistral	640 208 €
2024	DSIL	Travaux cafe music 2eme et derniere phase de travaux	157 600 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.